

Nombre de conseillers	En exercice : 33	Présents : 22	Votants : 33
Date de la convocation : 06/03/2025			
Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal <i>Séance du Conseil Municipal du 19/03/2025</i>			
Membres présents : CHAPLET Olivier, DUVAL Jean-Louis, PECULIER Charlyne, REALINI François, PREVOT Isabelle, POIRIER Vijay-Damien, FAYAT Marie-Annick, BELHOMME Jean-Michel, BOSSAERT Alexina, NALINE Stéphanie, BERTRAND Michel, COGET Charline, CHEVALLIER Jean-Marie, LE GALLOUDEC Patricia, GOUBERT Fanny, ZAURIN Rose-Marie, LAFUMA Sophie, BOSQUILLON Christophe, MARCHETTI Xaviera, FAVRE Julien, LABERTRANDIE Lydia, COTTALORDA Bruno			
Membres ayant donné pouvoir : Mme PAGES Caroline à M. CHAPLET Olivier M. DEVAUX Etienne à M. REALINI François M. FARCY Jean-Luc à Mme PREVOT Isabelle Mme GRYPONPREZ Martine à Mme COGET Charline M. ORLANDO Dominique à Mme PECULIER Charlyne M. GATUINGT Jean-Christophe à Mme FAYAT Marie-Annick M. HEESTERMANS Jacques à Mme NALINE Stéphanie Mme DUCRET Frédérique à Mme BOSSAERT Alexina M. PIOLLET François à Mme LE GALLOUDEC Patricia M. LE MENTEC Yannick à M. BELHOMME Jean-Michel M. SABAS Marvin à M. POIRIER Vijay-Damien			
Membres excusés :			
M. Vijay-Damien POIRIER est nommé Secrétaire de séance			

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf mars, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle Chipping Sodbury, rue de la Plaine, en séance publique sous la présidence de Monsieur Olivier CHAPLET, Maire.

OBJET : FINANCES – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024

Monsieur Jean-Louis DUVAL, Maire-Adjoint en charge des Finances, présente le projet de Compte Financier Unique pour l'année 2024 contenu dans la note de présentation jointe.

L'exercice budgétaire a commencé le 1^{er} janvier 2024 pour se terminer le 31 décembre 2024. Toutefois, le décret n° 80-739 du 15 septembre 1980 a permis de prolonger la journée comptable jusqu'au 31 janvier 2025 pour les seules opérations de la section de fonctionnement, ainsi que pour les opérations d'ordre budgétaires.

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation, aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur DUVAL,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1612-12 et L2121-31,

Vu la loi 92-125 du 6 février 1992 portant sur l'Administration Territoriale de la République,

Vu le Compte Financier Unique 2024,

Vu la présentation en Commission « Finances, Administration générale, Ressources Humaines » réunie le 12/03/2025,

Après en avoir délibéré,

Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Provisoirement présidé par Monsieur Jean-Louis DUVAL, 1^{er} Adjoint en charge des Finances,

ADOpte le Compte Financier Unique 2024 et ses résultats comme suit :

RESULTAT BUDGETAIRE 2024

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RESULTAT DE CLOTURE 2023	3 411 177,09€		3 411 177,09€
EXERCICE 2024			
RECETTES	15 237 400,44 €	1 825 700,98 €	17 063 101,42 €
DEPENSES	12 965 566,25 €	3 440 331,36 €	16 405 897,61 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 271 834,19 €	-1 614 630,38 €	657 113,81 €
RESULTAT DE CLOTURE 2024	5 683 011,28 €	-1 614 630,38 €	4 068 380,90 €
R.A.R. dépenses		1 787 167,28 €	1 787 167,28 €
R.A.R. recettes		2 987 155,94 €	2 987 155,94 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	5 683 011,28 €	-414 641,72 €	5 268 369,56 €

DECLARE que le Compte Financier Unique pour l'année 2024 est conforme et n'appelle ni observation, ni réserve.

INVITE Monsieur le Maire à signer le Compte Financier Unique 2024

Envoyé en préfecture le 24/03/2025

Reçu en préfecture le 24/03/2025

Publié le

ID : 077-217700673-20250324-DEL202503_07-BF



Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés

**Se sont abstenus : M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, Mme LABERTRANDIE,
M. COTTALORDA**

Les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents pour copie conforme.

Le Secrétaire de séance,

Vijay-Damien POIRIER

Adjoint au maire chargé
des ressources humaines

Signé électroniquement par : VIJAY-DAMIEN POIRIER

Date de signature : 20/03/2025

Qualité : L'adjoint au Maire chargé du personnel



Vijay-Damien POIRIER

Le Maire,

Olivier CHAPLET

Signé électroniquement par : Olivier CHAPLET

Date de signature : 24/03/2025

Qualité : Le Maire

